

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : www.dbfbruxelles.eu

n°604

Du 1^{er} au 7 juillet 2011

Sommaire

[Commerce](#)

[Concurrence](#)

[Droits fondamentaux](#)

[Environnement](#)

[Profession](#)

[Santé](#)

[Sociétés](#)

[Appels d'offres](#)

[Nos manifestations](#)

[Autres manifestations](#)

BREVE DE LA SEMAINE

Marque communautaire / Notion de droit au nom / Arrêt de la Cour (5 juillet)*

Saisie d'un pourvoi introduit par la société Edwin demandant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne du 14 mai 2009 (*Fiorucci / OHMI*, aff. [T-165/06](#)), la Cour de justice de l'Union européenne a précisé, le 5 juillet dernier, la notion de droit au nom dans le cadre du [règlement 40/94/CE](#) sur la marque communautaire (*Edwin Co. Ltd / OHMI*, aff. [C-263/09](#)). En l'espèce, à la suite de la cession de la société Fiorucci SpA par M. Elio Fiorucci à la société Edwin, cette dernière a demandé l'enregistrement de la marque verbale « Elio Fiorucci » auprès de l'OHMI. M. Fiorucci conteste cet enregistrement, estimant que du fait de sa notoriété, son nom ne pouvait être enregistré comme marque sans son consentement. Le règlement prévoit, en effet, la nullité d'une marque si son usage peut être interdit en vertu d'un droit antérieur, notamment un droit au nom. La société Edwin soutient que le règlement sur la marque communautaire ne vise le droit au nom qu'en tant qu'attribut de la personnalité. Or, le nom d'Elio Fiorucci n'a acquis sa notoriété que dans le cadre d'une exploitation commerciale. La Cour estime que la notion de droit au nom recouvre tant l'aspect d'attribut de la personnalité que celui de l'exploitation commerciale. Elle conclut que le titulaire d'un nom patronymique notoire, indépendamment du domaine dans lequel cette notoriété a été acquise et ce, même si le nom de la personne notoire a déjà été enregistré ou utilisé comme marque, a le droit de s'opposer à l'usage de ce nom en tant que marque lorsqu'il n'a pas donné son consentement à l'enregistrement. (AG)

CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS À NANTES



2011 CONVENTION NATIONALE des AVOCATS À NANTES du 19 au 22 OCTOBRE

CONFIANCE ET SÉCURITÉ : NOUVEAUX BESOINS DE DROIT

20 heures validées au titre de la formation continue

Du 19 au 22 octobre 2011

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
Bulletin d'inscription en ligne : cliquer [ICI](#)

Programme en version anglaise : cliquer [ICI](#)
Inscription en version anglaise : cliquer [ICI](#)

Inscription en ligne sur le site de la Convention
www.conventionnationaledesavocats.com

20 heures de formation validées

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

COMMERCE

Commerce et développement / Consultation publique (22 juin)

La Commission européenne a lancé, le 22 juin dernier, une [consultation publique](#) relative au commerce et au développement. La Commission envisage en effet d'élaborer une communication qui aurait pour objectif de définir la meilleure manière dont l'Union européenne pourrait soutenir les pays en développement qui ne tirent que peu ou pas partie des échanges internationaux. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 21 août 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

Système de contrôle des exportations à double usage / Livre vert / Consultation publique (30 juin)

La Commission européenne a publié, le 30 juin dernier, un [Livre vert](#) sur le système de contrôle des exportations à double usage dans l'Union européenne : garantir la sécurité et la compétitivité dans un monde en mutation. Ce Livre vert lance une consultation publique concernant les contrôles des exportations à double usage (civil et militaire) effectués via des mesures commerciales sous forme de licences d'exportation vers les pays tiers. Il traite notamment du contexte global des contrôles à l'exportation, des questions spécifiques liées à la législation existante en la matière et de l'élaboration d'une vision à long terme quant aux contrôles de ces exportations au sein de l'Union. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, dans le cadre de ce Livre vert, avant le 31 octobre 2011. (ER)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Aide d'Etat / Institut Français du Pétrole / Compatibilité / Décision (29 juin)

La Commission européenne a décidé, le 29 juin dernier, que la garantie illimitée d'Etat conférée à l'Institut Français du Pétrole (IFP) par son statut d'EPIC est compatible avec les règles de l'Union européenne relatives aux aides d'Etat, dans la mesure où les activités économiques de celui-ci sont accessoires et restent en lien avec son activité principale de recherche publique. En effet, la Commission a estimé que les retombées positives en matière de dissémination de la connaissance scientifique pour l'Union compensent les risques limités de distorsion de concurrence liés à l'exercice de cette garantie publique. (AG)

Aide d'Etat / Absence / France / Equipementiers aéronautiques / Décision / Publication (5 juillet)

La Commission européenne a publié, le 5 juillet dernier, sa [décision](#) concluant que la garantie mise en place par la France pour couvrir le risque de change des équipementiers du secteur aéronautique (« Aéro 2008 ») ne constitue pas une aide d'Etat au sens du droit de l'Union européenne (cf. *L'Europe en Bref* n°594). (JH)

Aide d'Etat / Absence / France / Transferts d'équipement des ports publics / Décision (29 juin)

La Commission européenne a décidé, le 29 juin dernier, que la procédure de transferts d'équipement des ports publics français au secteur privé, prévue dans le cadre de la réforme portuaire française, permet de garantir des transferts aux prix du marché. Ces transferts ne constituent donc pas des aides d'Etat au sens du droit de l'Union européenne. Cette décision repose sur les engagements pris par la France pour renforcer le contrôle sur les conditions de transfert des équipements, sous la supervision d'une Commission d'évaluation créée au sein du Parlement français, la CNECOP. (JH)

Entente / Secteur des câbles électriques / Communication des griefs (6 juillet)

La Commission européenne a adressé, le 6 juillet dernier, une communication des griefs à douze entreprises concernant une possible participation à une entente dans le secteur des câbles électriques sous-marins et souterrains ainsi que sur des produits et des services connexes. Elle leur reproche une répartition des marchés dans l'Espace Economie Européen (EEE) et une répartition des clients, en violation de l'article 101 TFUE relatif aux ententes. En janvier 2009, la Commission avait déjà effectué des inspections dans les locaux de plusieurs producteurs de câbles électriques. Si leur participation à une entente était avérée, la Commission pourrait leur infliger une amende allant jusqu'à 10% de leur chiffre d'affaires total, en vertu du [règlement 1/2003/CE](#) relatif à la mise en œuvre des règles de concurrence. La Commission n'a pas fait état des entreprises notifiées mais les entreprises ABB (Suisse), Nexans (France) et NKT (Danemark) ont reconnu avoir reçu des communications de griefs. La Commission rappelle que la communication des griefs ne préjuge pas de l'issue de l'enquête. (JM)

Feu vert à l'opération de concentration AXA / Permira / Opodo / GO Voyages / eDreams (6 juillet)

La Commission européenne a publié, le 6 juillet dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises AXA Investment Managers Private Equity Europe (France), appartenant au groupe français AXA, et Permira Holdings Limited (Guernesey) acquièrent le contrôle en commun d'Opodo Limited (Royaume-Uni), du groupe GO Voyages (France) et du groupe eDreams (Espagne) par achat d'actions (cf. *L'Europe en Bref* n° [601](#)). (JH)

Feu vert à l'opération de concentration Total / SunPower (28 juin)

La Commission européenne a rendu, le 28 juin dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Total (France) souhaite acquérir le contrôle du groupe SunPower (Etats-Unis) (cf. *L'Europe en bref* n° [601](#)). (JH)

Feu vert à l'opération de concentration LVMH / Bulgari (30 juin)

La Commission européenne a décidé, le 30 juin dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle le groupe Louis Vuitton – Moët Hennessy (« LVMH »), contrôlé par le groupe Arnault (France) souhaite acquérir le contrôle de la société Bulgari (Italie) (cf. *L'Europe en Bref* n° [601](#)). (JH)

Notification préalable de l'opération de concentration BNP Paribas / BNL Vita (23 juin)

La Commission européenne a reçu notification, le 23 juin dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise BNP Paribas SA (« BNPP », France), par l'intermédiaire de sa filiale à 100% Cardiff Assicurazioni SpA (Italie) souhaite acquérir le contrôle exclusif de l'ensemble de l'entreprise BNL Vita SpA (« BNL Vita », Italie) par achat d'actions. BNPP est active dans le secteur bancaire et celui des assurances. BNL Vita exerce une activité dans le secteur des assurances vie en Italie. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 12 juillet 2011, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6275 – BNP Paribas/BNL Vita, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (JH)

[Haut de page](#)

DROITS FONDAMENTAUX

Cour EDH / Election du Président (4 juillet)

La Cour européenne des droits de l'homme a élu, le 4 juillet dernier, son nouveau président, Sir Nicolas Bratza, de nationalité britannique. Le Président a été élu à bulletin secret par les 47 juges de la Cour. Son mandat débutera le 4 novembre 2011. Sir Nicolas Bratza succèdera à Jean-Paul Costa, l'actuel Président de la Cour, ressortissant français, dont le mandat prendra fin le 3 novembre prochain en raison de la limite d'âge fixée par l'article 23 de la [Convention de sauvegarde des droits de l'homme](#) et des libertés fondamentales. Sir Nicolas Bratza, avocat de formation, est juge à la Cour depuis le 1^{er} novembre 1998 et Vice-président de celle-ci depuis le 19 janvier 2007. (MR)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

Harmonisation des données environnementales / Consultation publique (29 juin)

La Commission européenne a lancé, le 29 juin dernier, une [consultation publique](#) portant sur l'harmonisation et l'interopérabilité des données environnementales. L'objectif de cette consultation est de recueillir les observations des parties intéressées sur la [directive 2007/2/CE](#) établissant une infrastructure d'information géographique au sein de l'Union européenne. La Commission souhaite, en effet, favoriser l'échange des données dans le domaine de l'environnement afin d'améliorer le système existant de partage des données environnementales entre les autorités compétentes. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 21 octobre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (ER)

Qualité de l'air / Consultation publique (30 juin)

La Commission européenne a lancé, le 30 juin dernier, une [consultation publique](#) sur la qualité de l'air. L'objectif de cette consultation est d'établir un état des lieux de la législation en vigueur et de sa mise en œuvre avant de procéder, d'ici 2013, à la révision complète des politiques européennes relatives à la qualité de l'air. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 30 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

Accord d'association / Inscription au tableau des avocats stagiaires / Arrêt de la Cour (7 juillet)*

Saisie d'un renvoi préjudiciel, la Cour de justice de l'Union européenne a examiné, le 7 juillet dernier, les dispositions de la réglementation autrichienne régissant l'accès à la profession d'avocat (*Pavlov et Famira*, aff. [C-101/10](#)). L'affaire au principal portait sur l'impossibilité pour un ressortissant bulgare, en raison d'une condition liée à la nationalité, de s'inscrire au tableau des avocats stagiaires et par conséquent, d'obtenir une attestation d'aptitude à la représentation en justice. La Cour a considéré que le principe de non-discrimination, prévu par l'article 38 §1 de l'accord d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres et la République de Bulgarie, ne s'opposait pas avant l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne, à une réglementation d'un Etat membre en vertu de laquelle un ressortissant bulgare ne pouvait obtenir son inscription au tableau des avocats stagiaires en raison d'une condition liée à la nationalité. (JH)

[Haut de page](#)

Produits chimiques / Consultation publique (4 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 4 juillet dernier, une [consultation publique](#) sur la toxicité et l'évaluation des mélanges de produits chimiques. L'objectif est d'apporter des commentaires et des propositions sur le [rapport préliminaire](#) présenté, sur cette question, par les Comités scientifiques de la DG « Santé et consommateurs » de la Commission européenne. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 9 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

Secteur de la construction / Compétitivité / Consultation publique (6 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 6 juillet dernier, une [consultation publique](#) relative à l'élaboration d'une communication sur la compétitivité durable du secteur de la construction et de ses entreprises. L'objectif de la consultation est de mieux comprendre les attentes des acteurs du secteur de la construction au niveau européen et de rassembler leurs avis et suggestions concernant les mesures politiques que la Commission pourra développer, en partenariat avec les Etats membres et les organisations sectorielles, pour accroître la compétitivité du secteur et sa contribution aux objectifs en matière de développement durable. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 15 septembre 2011, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

INSTITUTIONS EUROPEENNES

DG « Marché intérieur et services » de la Commission européenne / Etude d'évaluation du cadre juridique relatif à la libre circulation des avocats dans le cadre de l'évolution du marché et de la réglementation dans le marché unique (2 juillet)

La DG « Marché intérieur » et services de la Commission européenne a publié, le 2 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet l'étude d'évaluation du cadre juridique relatif à la libre circulation des avocats dans le cadre de l'évolution du marché et de la réglementation dans le marché unique (*réf. 2011/S 125-206538, JOUE S125, du 2 juillet 2011*). La durée du marché est de 11 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 septembre 2011**. (AG)

FRANCE

Conseil Général du Pas de Calais / Services de conseils et de représentation juridiques (5 juillet)

Le Conseil Général du Pas de Calais a publié, le 5 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet des prestations de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 126-209353, JOUE S126 du 5 juillet 2011*). Le marché est composé de 5 lots, respectivement intitulés : « Conseil, assistance et représentation juridique en matière de droit public général », « Conseil, assistance et représentation juridiques en matière de droit public économique », « Conseil, assistance et représentation juridiques en droit pénal « Enfance » », « Conseil, assistance et représentation juridiques en droit pénal : « autres contentieux » pénaux » et « Conseil, assistance et représentation juridiques pour les autres contentieux relevant du droit privé ». La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du contrat, reconductible 3 fois. La date limite de réception des offres est fixée au **2 septembre 2011 à 16h**. (AG)

SEM 92 / Services de conseils et de représentation juridiques (30 juin)

SEM 92 a publié, le 30 juin dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 123-204477, JOUE S123 du 30 juin 2011*). Le marché porte sur la fourniture de prestations de services de conseil et de représentation juridiques en droit du travail effectuées dans le cadre des besoins propres de la SEM 92 et dans le cadre des opérations en concession d'aménagement dont elle est titulaire. Le marché est réservé à certaines professions. Les professions réglementées doivent fournir une attestation d'inscription à l'Ordre concerné et les professions non réglementées doivent fournir l'agrément visé à l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques. La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du contrat, reconductible 3 fois. La date limite de réception des offres est fixée au **21 juillet 2011 à 12h**. (AG)

Université Paris X Nanterre / Services aux entreprises (1^{er} juillet)

Université Paris X Nanterre a publié, le 1^{er} juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2011/S 124-206040, JOUE S124 du 1^{er} juillet 2011*). Le marché porte sur la fourniture de prestations de services d'assistance et de conseil de l'Université dans la conception et le montage des projets dans le cadre du programme d'investissements d'avenir phase 2 :

I dex, Labex, Equipex. La durée du marché est de 8 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée **au 18 juillet à 17h**. (AG)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)

Pologne / Ośrodek Rozwoju Edukacji / Services juridiques (7 juillet)

Ośrodek Rozwoju Edukacji a publié, le 7 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 128-212983, JOUE S128 du 7 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **18 août 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

République Tchèque / Ministerstvo zemědělství / Services juridiques (5 juillet)

Ministerstvo zemědělství a publié, le 5 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 126-209242, JOUE S126 du 5 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **18 août 2011 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (AG)

République Tchèque / Pozemkový fond České republiky / Services juridiques (6 juillet)

Pozemkový fond České republiky a publié, le 6 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 127-211350, JOUE S127 du 6 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **8 août 2011 à 17h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (AG)

Roumanie / Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA / Services juridiques (5 juillet)

Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA a publié, le 5 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*ref. 2011/S 126-209380, JOUE S126 du 5 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **11 août 2011 à 9h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en roumain](#). (AG)

Royaume-Uni / North Tees & Hartlepool NHS Trust / Services juridiques (6 juillet)

North Tees & Hartlepool NHS Trust a publié, le 6 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 127-211335, JOUE S127 du 6 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **10 août 2011 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Royaume-Uni / Kingdom Housing Association Ltd / Services juridiques (6 juillet)

Kingdom Housing Association Ltd a publié, le 6 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 127-211324, JOUE S127 du 6 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **18 août 2011 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Royaume-Uni / Scottish Borders Council / Services juridiques (7 juillet)

Scottish Borders Council a publié, le 7 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 128-212939, JOUE S128 du 7 juillet 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **19 août 2011 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

[Haut de page](#)

**ENTRETIENS EUROPEENS
VENDREDI 14 OCTOBRE 2011**

Les marchés publics et les appels d'offres en droit de l'Union européenne

Programme à venir



**ENTRETIENS EUROPEENS
VENDREDI 9 DECEMBRE 2011**

Les derniers développements du droit européen de la concurrence

Programme à venir



[Haut de page](#)



**XIXème CONGRES
PERPIGNAN**

6 et 7 octobre 2011

Travaux validés au titre de la formation continue
pour 12 heures

**FAISONS ÉVOLUER
LES MÉTIERS DU DROIT**

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
Inscription en ligne : www.treeview.fr/aceform

Association des Avocats Conseils d'Entreprises
ace@avocats-conseils.org
Tel. 33 (0)1 47 66 30 07
www.avocats-conseils.org

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Julien **MANIERE**, Avocat au Barreau de Paris, Mathieu **ROUILLARD**, Avocat au Barreau de Rouen, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste, Anaïs **GUILLERME**, Juliette **HUSS** et Elisabeth **REY**, Elèves-avocates.

Conception :

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°84 est paru :

Dossier spécial : « Le droit fiscal européen »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à L'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))

© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 604 – 07/07/2011
 Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu